

Introduction à la deuxième édition arabe

Dix ans après la publication de ce livre, dont le but était d'expliquer les croyances Chiites, on m'a demandé l'autorisation de procéder à une deuxième édition.

Si j'ai accepté sa réédition, c'est dans l'espoir renouvelé de dissiper les nuages épais qui ont assombri depuis longtemps les relations entre les deux grandes familles de l'Islam: le Sunnisme et le Chiisme, et de tenter d'enlever la poussière que le passé lointain a fait retomber sur les croyances islamiques authentiques.

Je suis certain que l'idée du "rapprochement des Écoles Juridiques Musulmanes" est devenue aujourd'hui une nécessité urgente et un but ultime pour tout Musulman soucieux de l'intégrité de l'Islam et ce, de quelque horizon doctrinal qu'il soit, et quelle que soit son opinion sur les héritages doctrinaux. Or, le meilleur moyen de favoriser ce rapprochement est que les tenants de chaque École juridico-religieuse de l'Islam se chargent eux-mêmes de faire connaître et d'expliquer tous les aspects méconnus et incompris de leur doctrine.

Cette façon de procéder offre, à mon avis, toutes les garanties d'une compréhension correcte et juste des croyances d'une doctrine, puisque celle-ci est expliquée par ses propres adeptes et se trouve ainsi à l'abri de toute supputation, extrapolation, conjecture ou argumentation fallacieuse.

Qu'Allah fasse se réaliser le but dans lequel ce livre a été écrit.

Le 21 Chawwâl 1380

L'auteur